

<p style="text-align: center;">Assemblée générale du 27 mai 2019 Solidarité femmes fribourg Bâtiment Mozaïk, Fribourg</p>
--

PROCES-VERBAL

Présidence : Christiane Brülhart

Présents : 37 personnes présentes, dont 9 membres selon liste des présences (Annexe 1)

Excusés : 28 personnes excusées, selon liste des personnes excusées (Annexe 2)

Ordre du jour : selon convocation à l'assemblée (Annexe 3)

1. Constitution de l'assemblée
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2018 (à disposition sur place)
4. Rapport de la Présidente
5. Rapport d'activités et statistiques 2018
6. Comptes et bilan 2018
 - a. Présentation
 - b. Rapport de l'organe de révision
 - c. Approbation et décharge du comité
7. Présentation et approbation du budget 2020
8. Divers

1. Constitution de l'assemblée

Mme Christiane Brülhart, présidente, ouvre la séance à 18h05, souhaite la bienvenue à tous et remercie toutes les personnes présentes. Elle relève la participation de quelques nouveaux membres et des professionnels du réseau de Solidarité femmes et les remercie en particulier. Les personnes excusées sont citées, les présences et le nombre de votants sont vérifiés. 11 personnes ont le droit de vote, la majorité est de 6 voix. Le PV est tenu par Amélie Collaud, assistante de direction.

2. Approbation de l'ordre du jour

La présidente explique le déroulement de l'assemblée. Elle mentionne que la démission d'un membre du comité fera l'objet d'un point dans les divers. L'ordre du jour ne soulève aucune question et est approuvé en l'état.

3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2018

Le procès-verbal de l'assemblée 2018 a été mis à disposition. Il est approuvé sans aucun commentaire. Des remerciements sont adressés à ses autrices.

4. Rapport de la présidente

Le comité s'est réuni 4 fois durant l'année 2018. Il a tenu en plus une séance commune avec les collaboratrices. La présidente mentionne les principaux sujets traités.

- Affaires financières

Etant donné l'important découvert de 2017, le comité a pris des mesures pour contenir les dépenses: pas d'engagement de personnel, remplacement partiel du personnel absent, économies dans les dépenses d'impression, de manifestations. Les recettes ont également pu être augmentées grâce à l'acceptation de tous les accueils extra-cantonaux proposés. Ceux-ci sont toujours intéressants sur le plan financier mais ils constituent une surcharge importante pour le personnel. Le but a été atteint, même dépassé comme on le verra dans les résultats, mais il y a lieu d'être attentif à l'avenir de respecter un juste équilibre entre les prestations à fournir et les ressources en personnel.

- Assurances

Le comité a eu la surprise d'apprendre que la compagnie d'assurance qui couvre le personnel en cas de maladie et d'accident ne renouvellera pas son contrat aux mêmes conditions. En effet, sur la base de statistiques sur les 5 dernières années, elle considère que la sinistralité est très élevée dans notre structure et qu'il y a lieu, dès lors, d'augmenter les primes. Dans l'impossibilité d'assurer de telles augmentations à très court terme (pour 2019 déjà), le comité a décidé de confier un mandat à un courtier d'assurances pour analyser notre portefeuille. C'est l'entreprise Schafer qui s'est occupé de la question, qui nous a fait des propositions et qui, finalement, nous a permis de trouver des solutions très intéressantes pour nos finances. Les conditions ont également été améliorées pour les collaboratrices.

- Recherche de fonds et amélioration de la visibilité de l'association

Un groupe de travail a été constitué à cet effet. Une personne s'est spontanément présentée comme bénévole pour établir un concept mais celui-ci n'a pas encore été avalisé. Des offres de collaboration se sont concrétisées avec Caroline Mauron qui est venue présenter son livre l'an dernier, avec le couple Sieber-Cap qui a organisé des manifestations autour de leur livre et de leur exposition d'aquarelles, avec Mme Steffen qui a versé à notre association tout le bénéfice de son exposition de sculptures, au théâtre de Vuisternens-devant-Romont qui nous a offert la recette de sa première représentation et d'autres encore. La présidente saisit l'occasion pour remercier vivement tous les généreux donateurs sans qui Solidarité femmes ne pourrait pas réaliser ses projets.

- Projet immobilier

La comité a tout d'abord rencontré l'ensemble des collaboratrices pour entendre leurs besoins et pour définir des critères devant le guider dans l'achat d'un bien immobilier pour la structure d'accueil. Un groupe de travail a également été créé et des contacts ont été pris avec l'Etat, des congrégations religieuses, des promoteurs ainsi que des banques et la Loterie romande pour le financement. Nous avons également eu des contacts avec d'autres associations pour analyser les synergies possibles et intensifier la collaboration.

La recherche se poursuit cette année avec un promoteur et aujourd'hui, un projet de construction est à l'étude.

La présidente termine son rapport en relevant que toutes ces activités n'auraient pu se faire sans une étroite collaboration avec la direction de Solidarité femmes. Elle remercie particulièrement Martine Lachat Clerc pour son excellent travail tout au long de l'année, pour son engagement, ses qualités de communicatrice et de rassembleuse. La présidente rappelle que la directrice est bien entourée par une comptable très compétente, Amélie Collaud, ainsi qu'une secrétaire toute dévouée, Christina Berger. Elle remercie aussi l'équipe des intervenantes sociales et des collaboratrices sociales qui effectuent avec compétence l'accueil et l'accompagnement des femmes victimes de violence ainsi que de leurs enfants.

La présidente remercie également l'Etat de Fribourg, Mme Anne-Claude Demierre, Conseillère d'Etat, M. Jean-Claude Simonet, chef de service et les autres responsables et collaborateurs qui soutiennent l'association de manière indéfectible, la Loterie Romande, les communes et paroisses, ainsi que tous les membres qui, par leur cotisation et leurs dons, aident à boucler le budget de l'association.

Christiane Brülhart tient à remercier également ses collègues du comité qui amènent leurs compétences propres pour soutenir et encourager l'équipe, faire connaître l'association et effectuer des recherches de fonds.

Le rapport de la présidente se conclut par des applaudissements.

5. Rapport d'activité et statistiques 2018

Martine Lachat Clerc, directrice, souhaite la bienvenue à tous et remercie les participant-e-s. Elle présente son rapport pour l'année 2018.

- L'équipe

La directrice se réjouit de la stabilité de l'année 2018 par rapport à celle de 2017. Elle explique que les quelques diminutions des EPT par rapport à ceux prévus dans le budget sont dues à des absences maladie difficiles à remplacer. Les compétences des intervenantes sociales sont en effet très spécifiques et les absences de quelques mois ne peuvent pas toujours être remplacées efficacement. La directrice précise qu'une nouvelle employée d'administration a commencé à 30% en 2018 et que les remplacements de divers congés ont pu être organisés à l'interne. Malgré cela, près de 700 heures supplémentaires ont été effectuées durant l'année. La directrice remercie toutes les collaboratrices pour leurs compétences, leur engagement et leur motivation.

- Les points forts

La directrice rappelle qu'à côté de la permanence téléphonique, des consultations, des suivis et de l'accompagnement des femmes hébergées à la structure d'accueil ou à l'hôtel, l'association s'est engagée pour 4 projets importants en 2018. Ces projets sont présentés dans le rapport annuel 2018. Il s'agit de :

- La participation à la réalisation du Concept cantonal de lutte contre la violence au sein du couple.
- La collaboration au projet de bus d'informations sur la traite d'êtres humains.
- La publication du livre de Caroline Mauron, recueilleuse de récits de vie "Si près de chez nous tellement tabou" paru aux éditions Entreligne en 2018.
- L'amélioration des prestations de la structure d'accueil en faveur des femmes et des enfants hébergés.

- Statistiques

La directrice donne les quelques chiffres pertinents pour l'année 2018.

Solidarité femmes a suivi 835 situations, 752 femmes, 8 hommes et 75 enfants. 670 nouvelles situations ont été comptabilisées, dont 440 situations LAVI. Les intervenantes sociales du centre de consultation ont réalisé 699 consultations et 48 accompagnements. 48 femmes et 60 enfants ont été hébergés à la structure d'accueil et 23 femmes et 15 enfants ont dû être hébergés à l'extérieur.

- Travail en réseau

Le travail en réseau est le quotidien des intervenantes sociales. Les contacts avec les divers services et associations sont nécessaires dans l'intérêt des victimes. Solidarité femmes collabore étroitement avec notamment les services sociaux, les services de curatelle, le service de la population et des migrants, la police, les avocats, les thérapeutes, la justice de paix, le service de l'enfance et de la jeunesse, ainsi qu'avec diverses associations partenaires.

Les collaboratrices participant également à divers groupes de travail et commissions dans le but, notamment, de faire évoluer la prise en charge et la protection des victimes. Elles rencontrent régulièrement les partenaires afin de soigner la collaboration.

- Formation et sensibilisation

La directrice rappelle qu'une des missions de Solidarité femmes est de sensibiliser le public et les professionnels à la violence faite aux femmes ainsi qu'aux aides possibles. C'est la raison pour laquelle les membres de l'équipe acceptent de multiples invitations afin de présenter le travail de l'association et les prestations LAVI ainsi que pour parler en tant qu'expertes des différentes formes de violence faite aux femmes.

La directrice est consciente de l'importance de mettre régulièrement à niveau les connaissances de l'équipe. Des visites de partenaires et des formations diverses sont alors organisées à l'interne ou à l'extérieur.

- Projets internes

Martine Lachat Clerc mentionne rapidement les projets internes en cours de développement :

- développement de la base de données informatique,
- archivage des dossiers,
- rédaction d'un manuel opérationnel

- Enjeux pour le futur

La directrice termine son rapport avec quelques mots sur les enjeux pour le future et mentionne :

- la grève des femmes du 14 juin 2019,
- le projet immobilier et l'analyse actuel d'un projet de construction,
- la réorganisation de la permanence téléphonique,
- le renforcement du réseau et l'amélioration de la collaboration avec les partenaires clés.
- la participation à une exposition sur la violence au sein du couple

Le rapport de la directrice se conclut avec des applaudissements.

6. Comptes et bilan 2018

6. a Présentation

La présidente présente les comptes 2018.

Les pertes et profits sont détaillés en 4 colonnes (l'effectif 2017, le budget 2018, l'effectif 2018 et la différence entre 2017 et 2018). En 2018, les subventions restent identiques à 2017 malgré les demandes du comité dans ce sens. La prise en charge des nuitées a par contre été plus élevée qu'en 2017 en raison du fort taux d'occupation de la structure d'accueil.

La diminution des frais de personnel s'explique notamment par le fait que les chiffres alarmants de l'année 2017 ont retenu le comité d'engager du personnel, malgré les besoins de l'association. Les charges sociales ont été comptées largement, ce qui est rectifié pour 2019. Les indemnités perte de gains n'étaient évidemment pas non plus prévues.

Les autres charges sont stables, voire en-dessous du budget. L'association fait de gros efforts et reste prudente.

Les cotisations des membres sont restées stables alors que les dons ont augmentés grâce à la générosité de certaines paroisses, communes et d'autres personnes ou organismes généreux.

L'excellent résultat a permis de faire plusieurs provisions et réserves pour des projets concrets pour environ CHF 100'000.

En ce qui concerne le bilan, il convient de relever que les liquidités sont particulièrement élevées. Certaines subventions reçues à la fin de l'année concernent l'année 2019. Les provisions ont été remaniées et augmentées pour diverses dépenses prévues comme le serveur informatique, les archives cantonales, le développement du programme informatique ou encore les installations téléphoniques. La réserve à plus long terme pour le projet immobilier a également pu être augmentée.

6. b Rapport de l'organe de révision

Monsieur Brodard de la fiduciaire Jordan SA, réviseur des comptes de l'association pour la première année, remercie la présidente pour la présentation très complète des comptes 2018 et lit le rapport de révision. Le contrôle restreint effectué démontre la bonne tenue des comptes et leur conformité à la loi suisse et aux statuts. Monsieur Brodard recommande d'approuver les comptes 2018.

6. c Approbation et décharge du comité

L'approbation des comptes est soumise à la votation de l'assemblée. Les comptes 2018 sont approuvés à l'unanimité.

7. Présentation et approbation du budget 2020

La présidente présente le budget 2020. Il est mis en comparaison avec les 3 années précédentes. Pour le budget 2020, les comptes sont séparés entre le centre de consultation et la structure d'accueil pour plus de transparence et surtout pour montrer que la subvention cantonale couvre les dépenses du centre de consultation et pas de la structure d'accueil. Malgré la généreuse subvention de la loterie romande, d'autres fonds pour le fonctionnement doivent être trouvés, puisque le budget 2020 présente un déficit. Le personnel de la structure d'accueil et du centre de consultation va tout de même être augmenté pour répondre aux besoins. Les autres frais ont été calculés en fonction des années précédentes et d'après les divers changements connus.

Le résultat net sera une perte d'environ CHF 27'000.-. Si les recettes augmentent, ce résultat pourra se transformer en bénéfice. Si ce n'est pas le cas, les réserves de l'association sont assez importantes pour éponger une éventuelle perte.

L'approbation du budget est soumise à la votation de l'assemblée. Le budget 2020 est approuvé à l'unanimité.

8. Divers

Intervention de Mme Christine Bulliard-Marbach, membre de l'association

Elle félicite l'association pour son travail. Active au sein de la Loterie Romande, elle soutiendra nos projets avec ferveur.

Intervention de Christiane Brülhart, présidente du comité

Après trois ans à la présidence de l'association, Christiane Brülhart annonce sa démission du comité de Solidarité femmes. Celle-ci prendra effet au 31 mai 2019. Christiane Brülhart avance des motifs personnels de disponibilité. Elle souhaite se consacrer plus activement à certains projets privés. Elle précise que sa décision est aussi liée au projet de construction et ne souhaite pas freiner les besoins de l'association.

Christiane Brülhart est remplacée par l'actuelle vice-présidente, Brigitte Steinauer, qui se réjouit de reprendre le flambeau en collaboration avec les membres dynamiques et engagés du comité. Elle sera secondée par deux vice-présidents, Blaise Fasel et Noam Rey, actuels membres du comité.

Intervention de Brigitte Steinauer

Brigitte Steinauer remercie Christiane Brühlhart pour son engagement et les nombreuses tâches accomplies durant ces trois ans. Grâce à elle l'association a retrouvé la stabilité nécessaire pour appréhender les nombreux défis actuels avec sérénité et enthousiasme.

Brigitte Steinauer se réjouit de reprendre le flambeau et sait que la tâche ne sera pas toujours facile. Christiane Brühlhart est rigoureuse et pondérée, elle-même est fonceuse et passionnée. Elle sait qu'elle pourra compter sur le soutien de ses vice-présidents, des membres du comité, de la direction et de toute l'équipe opérationnelle de l'association.

Elle tient à relever que tous les postes sont importants et que chacun et chacune a un rôle utile et indispensable pour l'association. Elle ajoute que la fidélité au travail et le fait de savoir prendre ses responsabilités sont extrêmement important pour que l'association tourne. Elle remercie toutes et tous pour les divers engagements.

Un bouquet de fleurs et remis à Christiane Brühlhart en remerciement.

La parole n'étant plus demandée, la partie officielle est close.

L'assemblée générale est suivie par la présentation de Nathalie Déchanez, professeure à la Haute école de santé du canton de Fribourg.

Madame Déchanez décrit son parcours professionnel dans le milieu de la violence au sein du couple. Après avoir fait des études dans le domaine de la santé, elle a notamment travaillé dans les services d'urgences de divers hôpitaux. C'est dans ce contexte qu'elle a été confrontée à l'une des conséquences de la violence, les blessures physiques.

En donnant quelques exemples, Madame Déchanez explique que le passage par les urgences peut être la première étape avant l'accueil dans une structure de protection comme celle qu'offre Solidarité femmes. Elle relève que les soignants sont aussi parfois confrontés à l'entourage qui n'accepte pas la prise en charge. Par exemple, le mari violent qui veut « récupérer » sa femme et que la victime doit être protégée en plus d'être soignée.

Madame Déchanez a aussi participé à la mise sur pied de l'association Ex-expression, destinée à aider les auteurs de violence et explique l'importance de cette prise en charge dans la lutte contre la violence au sein du couple.

Madame Déchanez poursuit en regrettant que dans le domaine de la prise en charge et de l'aide, les interventions sont fragmentées par spécialité (la protection, l'empowerment, la rencontre parent-enfant, les soins, etc...) et par domaine (le domaine de la santé, le domaine social) et espère que les discussions qui animent les associations pourront s'approfondir afin de renforcer le dialogue inter-domaines.

Son intervention se termine par un échange d'expérience avec les personnes présentes.

La séance est levée à 19h55 et chacun-e est invité-e à l'apéritif.

Fribourg, le 27 mai 2019 / ac/mlc